



Les diverses propositions du relais / les photos / vous informer,

Vous, Monsieur, Madame :

Parent de l'enfant (prénom et nom) :

Résidant à :,

avez confié votre enfant à un(e) assistant(e) maternel(le) ou à un(e) garde à domicile. Il s'agit de :

Prénom et nom :

Résidant à :

Ces jours-ci de la semaine :

Pendant toute la durée de cet accueil, vous autorisez :

- le(la) professionnel(le), à accompagner votre enfant au relais, pour rencontrer d'autres enfants / adultes et profiter ainsi des diverses propositions, de temps artistiques, de jeux, de sorties ... :

- Oui
 Non

- le relais, à photographier ponctuellement votre enfant pour les usages suivants : archives, éventuels supports vidéo, articles pour la presse, expositions internes au relais, sites internet mais uniquement du relais et/ou des mairies :

- Oui
 Non

La photographie de votre enfant par le(la) professionnel(le) relève d'un accord entre vous, notifié au contrat, que ce soit à son domicile ou à l'extérieur. Le relais restera donc neutre dans cet accord bien qu'il veillera à ce que cela soit ponctuel.

Chaque professionnel(le) pourra ainsi photographier l'(les) enfant(s) qu'elle accueille en fonction de l'accord des parents des enfants concernées (et non les enfants accueillis par les collègues, pour lesquels elle n'a donc pas d'autorisation parentale). Le relais rappellera cette restriction bien qu'il ne pourra pas garantir tout à fait qu'elle soit respectée. Dans le cas où vous avez refusé toute photographie, le relais demandera que quiconque utilise son appareil.

- le relais, à utiliser votre adresse électronique pour vous informer, vous convier à temps collectifs, festifs, à thèmes :

- Oui

Voici l'adresse @ :

- Non

Le :, à : Signature :